

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 17 octobre à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 10 octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de voix pour : 0
Nombre de voix contre : 11
Nombre d'abstentions : 0

Présents : Alexandra BUTEL, Cécile LAPEYRE, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Stéphane PATRAS, Frédérique PRAL, Jean-Marie PRAYER, Jérémy SARRAZIN, Jean-Louis SERRES

Excusés /Pouvoirs : Marie-Jo CAYOL (pouvoir Frédérique PRAL), Jacqueline PUGET (pouvoir Stéphane PATRAS)

Absent : Marie-Paule ROGOU

Secrétaire de séance : Jean Louis SERRES

Objet : Rapport CLECT du 09 juillet 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

La CCBD a adressé à la Commune le rapport CLECT du 9 juillet 2024. Il a été présenté en conseil. Ce rapport évalue les charges transférées au titre de la compétence sénior à 17 900 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

> N'APPROUVE pas le rapport de la CLECT

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Madame Le Maire,
Alexandra Butel

Transmis et reçu en Préfecture le :
Publié le :
Notifié le :

